

à sens

dossier

HABITAT :

mieux habiter, mieux se loger, mieux vivre !



Le magazine des Sénonais › février 2024

édito

Paul-Antoine de Carville

MAIRE DE SENS

1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Chères Sénonaises, chers Sénonais,

Lors de la cérémonie des vœux à la population, j'ai souligné la situation démographique exceptionnelle de notre ville. Les dernières données de l'INSEE ont confirmé que nous gagnons des habitants. Entre 2015 et 2021, notre ville a enregistré une croissance moyenne de sa population de 0,8%, ce qui contraste avec la baisse de 0,4% observée dans le département de l'Yonne sur la même période. Cette progression fait de Sens la commune de l'Yonne qui grandit le plus rapidement et le plus fortement.

Au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté, Sens se distingue également en se plaçant en deuxième position pour la croissance démographique la plus soutenue. Parmi les dix premières villes de la région, Sens affiche le taux d'accroissement le plus élevé. Il convient de noter que ces statistiques ne prennent pas en compte les données démographiques des années 2022 et 2023 et donc ne totalisent pas les nouveaux Sénonais arrivés après la crise du COVID.

Ce développement témoigne de l'attractivité grandissante de notre ville. Les projets de transformation urbaine entrepris au cours de la dernière décennie ont indéniablement contribué à cette augmentation de la population.

Cependant, cette expansion démographique soulève des questions essentielles liées à l'habitat. Nous sommes confrontés à un double enjeu : comment garantir un logement de qualité à tous nos nouveaux concitoyens ? Comment faire face au vieillissement de notre population, qui suit la tendance nationale, en veillant à ce que chacun ait un logement adapté à toutes les étapes de la vie ?

Ce dossier a pour objectif de présenter les dispositifs mis en place par la collectivité et ses partenaires pour accompagner les propriétaires dans la rénovation ou l'adaptation de leur logement. De plus, les articles de ce magazine vous expliqueront les politiques publiques à long terme que nous mettons en œuvre pour réduire le taux de vacance immobilière en ville et développer notre offre immobilière.

Je vous invite donc à plonger dans ce dossier captivant et instructif. Il témoigne de notre engagement à construire un avenir meilleur pour Sens, en faisant de notre ville un endroit où il fait bon vivre pour tous.

Je vous souhaite une excellente lecture !

Directeur de la publication : Paul-Antoine de Carville.

Secrétaire de rédaction : Adrien Dubrasquet.

Ont contribué à la rédaction : Adrien Dubrasquet, Philippe Blanchoz.

Maquette : Aurélie Panchau-Amzil, service communication Ville de Sens.

Photo de couverture : Hélène Allard, service communication Ville de Sens.

Parc du Moulin-à-Tan, 16 février 2024.

Photos : Hélène Allard, Philippe Blanchoz, Hanane Akaouch.

Service communication Ville de Sens, 1231^{re} DR.

Impression : Chevillon imprimeurs. Dépôt légal à parution : ISSN 1279-8525.

Tirage : 15 800 exemplaires.

Hôtel de Ville, 100 rue de la République, CS 70809, 89108 Sens Cedex

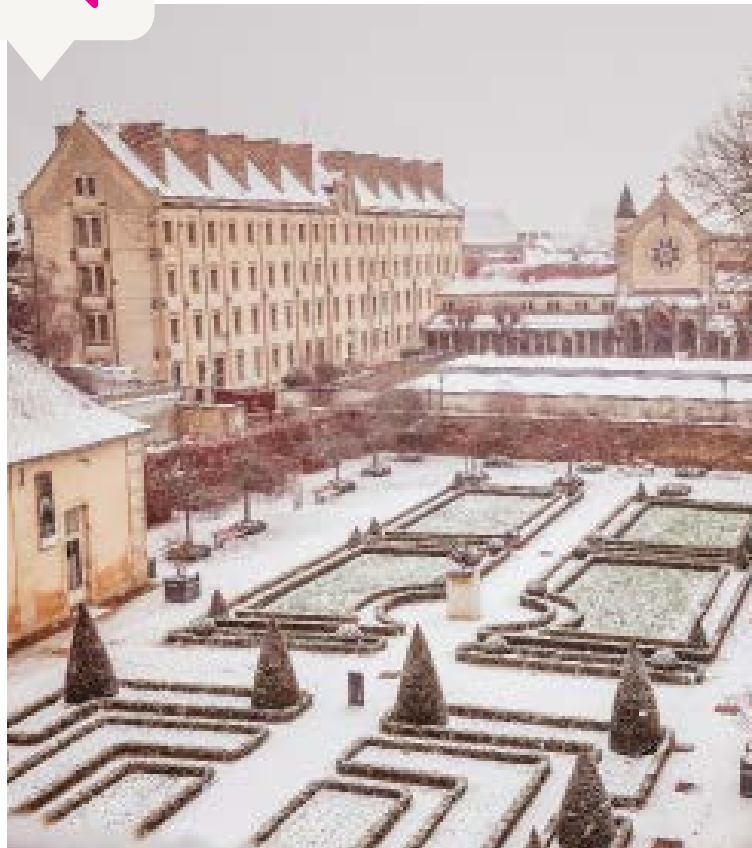
Tél. 03 86 95 67 00 - www.ville-sens.fr - e-mail : web@mairie-sens.fr



à Sens



publié sur les



△ Ici une photo de @____stellita.c____
sur Instagram #SensMaVille
#SensIntense



www.ville-sens.fr



12 795 **Le chiffre du mois**

La ville de Sens compte 12 795 résidences principales. L'objectif, fixé dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat de l'agglomération du grand Sénonais, est de porter le nombre de résidences principales à 14 255 en 2035.

sommaire

DOSSIER

Habitat : mieux habiter, mieux se loger, mieux vivre !

p.4-8



Métiers de la collectivité

Portrait : Aude Simon

p.9

Festivités

Festival des grands parents

p.10

Portrait

Charles-Hervé Moreau :
le sens du service aux Sénonais

p.11

Santé

Les services des Urgences de Sens
se modernisent !

p.12-13

Environnement

En Février, je plante des arbres !

p.14

Sports

Le Vélo Club du Sénonais :
un siècle de passion et
de champion cycliste

p.15

Jeux Olympiques

Une flamme, une ville, une passion !

p.16

Actualité en bref

p.17

Si on sortait
Questionnaire
Expressions
Retour en images

p.18-19

p.20

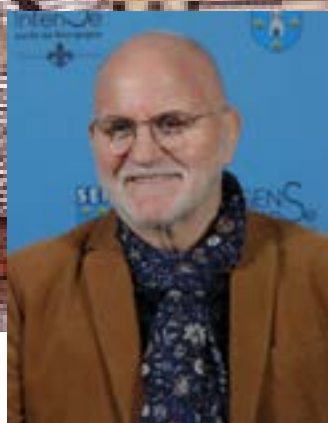
p.21

p.22-23

dossier

HABITAT :

mieux habiter, mieux se loger, mieux vivre !



L'interview de

Jean-Pierre Crost, adjoint au maire de Sens, délégué aux politiques relatives au logement et à l'habitat

Quels sont les objectifs de la municipalité en matière d'habitat ?

L'équipe municipale a pour ambition de faire de Sens la ville de toute une vie. Cela signifie que la question de l'habitat est au cœur de notre projet. Notre première priorité est de garantir une offre de logements qui répond aux besoins de toutes les générations.

Nous sommes également conscients que l'habitat ne peut être dissocié de l'environnement urbain dans lequel il s'inscrit. C'est notre deuxième objectif : garantir la proximité des services essentiels. Choisir d'habiter en ville, c'est faire le choix de bénéficier d'un certain nombre de services de proximité : de nombreux établissements éducatifs bien sûr, mais aussi des commerces, un tissu associatif dense, des équipements publics variés. Enfin, nous souhaitons qu'un maximum de Sëno-nais puissent devenir propriétaires. Favoriser l'accession à la propriété, c'est offrir à chacun la possibilité de bâtir son avenir à Sens, de s'impliquer dans la vie de la ville et de construire son propre patrimoine, qui s'inscrit dans ce patrimoine collectif qu'est la ville.

Quelle est la situation de l'habitat aujourd'hui à Sens ?

La politique de l'habitat à Sens se trouve à la croisée de deux dynamiques majeures. Tout d'abord, la croissance démographique de notre ville exige une réponse adéquate en termes d'offre de logements de qualité. Deuxièmement, la transition écologique nous pousse à lutter contre l'étalement urbain et à favoriser la rénovation ou, dans certains cas, la reconstruction des logements existants.

À Sens, de nombreux logements, en particulier dans le centre-ville, sont vacants : ils ne sont plus aux normes ou ils ne correspondent plus aux standards actuels. C'est pour cela que nous avons initié, en partenariat avec l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH) une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU) qui a pour objectif de restaurer l'offre de logements en cœur de ville.

Le renouvellement urbain des Champs Plaisants et des Arènes est un autre élément essentiel dans notre politique de l'habitat. Au total, d'ici 2030, 617 logements vont être démolis et 309 uniquement seront reconstruits. En parallèle, 519 logements seront réhabilités et 839 résidentialisés. Ces deux programmes vont nous permettre de moderniser et de développer l'offre résidentielle à moyen terme.

Quels sont les dispositifs existants pour accompagner les propriétaires ?

En complément de ces programmes, la ville de Sens a mis en place plusieurs dispositifs. En collaboration avec l'agglomération du Grand Sëno-nais, nous avons créé une Maison de l'Habitat qui offre des conseils et un accompagnement aux propriétaires pour réaliser des travaux d'agrandissement, d'adaptation ou d'amélioration thermique de leurs logements, en les aidant à obtenir diverses aides financières et réductions fiscales disponibles.

Le plan façade, en vigueur depuis 2020, permet aux propriétaires du cœur de ville de rénover leurs façades. En 2023, nous avons élargi ce dispositif à la rue Général Leclerc et dans les années à venir nous continuerons à étendre son périmètre. Enfin, nous luttons contre l'habitat indigne pour garantir un cadre de vie décent à tous et renforcer la qualité de notre parc immobilier. Le service « Hygiène et nuisance » de la ville contrôle la salubrité des logements et le service de l'urbanisme, au titre la police de l'urbanisme, lutte contre les marchands de sommeil.

En somme, notre politique de l'habitat allie incitations et mesures répressives, accompagnement et contrôle pour assurer un logement de qualité à tous nos habitants.

La Maison de l'Habitat

pour accompagner et soutenir les propriétaires dans leurs démarches

Des travaux dans votre Logement ? Découvrez les aides disponibles !

Si vous envisagez des travaux dans votre logement, la Maison de l'Habitat, portée par l'Agglomération du Grand Sénonais, est là pour vous accompagner. Avec un large éventail d'aides et de conseils, elle est votre point de départ pour transformer votre projet en réalité.

À qui s'adresse ce programme ?

Il concerne tous les propriétaires : occupants, bailleurs et copropriétaires. Il propose des conseils techniques et des aides financières spécifiques pour leur permettre de réaliser des travaux qui incluent :

- la réduction des dépenses énergétiques
- l'adaptation des logements pour préserver l'autonomie des résidents
- la remise sur le marché

Comment bénéficier de ce soutien ?

Contactez la Maison de l'Habitat du Grand Sénonais qui vous mettra en relation avec un conseiller technique Soliha, organisme mandaté par le Grand Sénonais spécialisé dans l'habitat. Il pourra identifier avec vous les dispositifs auxquels vous êtes éligible, vous conseiller sur les meilleurs travaux à réaliser, vous indiquer les différentes subventions mobilisables ainsi que vous assister dans les démarches à effectuer. **Cet accompagnement est entièrement gratuit.**

Dans un second temps, selon votre projet, un technicien se rendra chez vous pour réaliser un diagnostic personnalisé de votre



logement et vous proposer différents scénarios de travaux adaptés à vos besoins et votre budget.

Une fois votre projet défini et vos devis réalisés par des entreprises RGE (Reconnues Garantes de l'Environnement) de votre choix, l'équipe de Soliha vous accompagnera dans le montage et le dépôt de votre dossier auprès des différents financeurs.



MAISON DE L'HABITAT DU GRAND SENONAI

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 17h30

14 BOULEVARD DU 14 JUILLET 89100 SENS

Tel : 03 86 65 86 52

Mail : maisondelhabitat@grand-senonais.fr

Plan façade et travaux d'accès aux logements

Initié en 2020, le Plan Façade permet de soutenir les propriétaires du Cœur de Ville qui désirent rénover et mettre en valeur leur façade et/ou leur devanture commerciale.

En 2024, **250 000 €** seront engagés par la Ville pour soutenir les propriétaires à hauteur de 50% du montant de leurs travaux, dans une limite de 8 000 € pour les façades d'immeubles ou les devantures commerciales seules et de 16 000 € pour les opérations mixtes (façade + devanture).

Durant les années 2022 et 2023, plus de 600 000 euros d'aides ont été alloués pour ces travaux de rénovation. L'année 2023 a été marquée par une extension significative du Plan Façade à la rue du Général Leclerc.

En complément, la ville offre un soutien à hauteur de 30 % du prix hors taxe des travaux pour la création d'un accès indépendant aux logements, de nombreuses habitations ayant perdu leur accès indépendant du fait de l'extension des surfaces commerciales.



Améliorer l'offre résidentielle en cœur de ville

Le centre historique de Sens révèle des enjeux spécifiques en matière de logement, notamment liés à la prédominance du parc locatif, la complexité immobilière et foncière, ainsi que la vacance des logements. Face à ces défis, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), en partenariat avec l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH), s'attelle à des objectifs concrets pour revitaliser ce précieux espace de la ville.

Des statistiques révélatrices

Le centre historique de Sens est un lieu chargé d'histoire, mais il présente également des caractéristiques particulières en matière de logement. En regardant de plus près la situation, il est frappant de constater que le parc locatif domine dans le centre historique, avec 52% de locataires, tandis que seulement 27% sont propriétaires occupants. Cette concentration de locataires s'accompagne de la présence de ménages précaires et d'une proportion relativement élevée de propriétaires occupants modestes. En fait, un tiers des propriétaires occupants du centre-ville sont éligibles aux aides de l'ANAH. De plus, la structure immobilière et foncière du centre-ville de Sens est complexe, principalement composée de logements très anciens, avec environ 75% d'entre eux construits avant 1915. Cette ancienneté engendre des défis de réhabilitation plus coûteux et compliqués. La majorité des logements se trouvent dans des immeubles collectifs, dont certains présentent des complexités juridiques liées à la copropriété et à l'indivision. Enfin, le centre-ville se caractérise par un taux de vacance élevé, avec 60% du parc vacant de l'agglomération concentré à Sens. Dans le quartier de l'Amande, près de 480 logements sont vacants, ce qui équivaut à environ 21% de tous les logements vacants de l'agglomération.

L'OPAH-RU au cœur de la solution :

Face à ces constats, l'Opération Programmée

d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), en partenariat avec l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH), s'engage à relever des objectifs spécifiques au cœur de ville de Sens. Ces objectifs comprennent la création d'une offre locative de qualité à loyers maîtrisés, la réduction de la vacance, la rénovation des copropriétés fragiles, le recyclage immobilier et foncier des immeubles les plus dégradés, ainsi que la revalorisation du cadre de vie en général.

Cependant, les outils traditionnels tels que les aides aux travaux ne suffisent pas à résoudre à eux seuls les problèmes du parc privé ancien. L'ANAH a donc développé des outils spécifiques destinés aux collectivités pour accompagner le traitement de ces immeubles. Il s'agit notamment des Opérations de Restauration Immobilière (ORI), des opérations coercitives qui visent la remise en état de bâtiments très dégradés. Ces travaux, déclarés d'utilité publique, obligent les propriétaires à entreprendre les rénovations nécessaires, sous peine d'expropriation.

Pour l'année 2024, l'objectif est l'élaboration des dossiers de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour trois immeubles identifiés dans le centre-ville, marquant ainsi une étape cruciale dans la revitalisation du cœur historique de Sens.

Dans un environnement urbain aussi riche en histoire, l'OPAH-RU s'efforce de redonner vie et dynamisme au cœur de ville en améliorant l'offre résidentielle et en contribuant à la préservation du patrimoine de notre belle cité sénonnaise.



Le renouvellement urbain pour améliorer durablement l'habitat

En matière d'habitat, le principal objectif du programme de renouvellement urbain des quartiers des Champs-Plaisants et des Arènes est de réduire la densité des logements. Il s'accompagne d'une redistribution de manière plus équilibrée des logements sociaux sur les quartiers de la Ville et dans l'ensemble de l'Agglomération du Grand Sénonais.

Alors que la loi Duflot de 2013 prévoit que les logements sociaux doivent occuper 25 % du parc d'une commune, la ville de Sens affiche un taux de 34 % de logements sociaux, concentrés essentiellement sur les quartiers prioritaires. L'objectif est de passer à 29% sur la Ville de Sens à l'horizon 2035.

Favoriser la mixité de la population

Sur les quartiers des Arènes et des Champs-Plaisants, sur les 617 démolitions, seuls 57 logements sociaux seront reconstruits : 32 sur le site des Arènes et 25 sur le quartier des Champs-Plaisants. Sur ces deux quartiers, afin de faciliter la venue d'une offre privée qui facilitent l'accession sociale à la propriété mais pas seulement, des terrains à bâtir pour des maisons individuelles et de la promotion privée afin de favoriser la mixité sociale sont aussi attendus.

Eviter la densification de l'habitat social

La reconstitution de l'offre de logement social portée exclusivement par le bailleur social Habellis avec 309 logements permettra de maintenir l'accessibilité à l'habitat sur notre territoire. Cependant, les constructions de ces nouveaux logements s'effectueront sur d'autres quartiers de Sens et d'autres communes

de l'Agglomération du Grand Sénonais afin d'éviter une concentration des logements sociaux et répondre également à leurs besoins.

Diversifier l'offre et les lieux

Sur Sens, de nombreuses opérations sont lancées par le bailleur social Habellis. Avenue de Lörrach, ce sont 25 logements, dont 16 appartements et 9 maisons individuelles qui sortiront de terre à proximité de la Tour des Pompiers qui comprend actuellement 25 logements. Route de Voulx, 60 logements sociaux sont en projet dans le cadre de la reconstitution de l'offre suite aux démolitions. Le projet des Bachottes verra la construction de 40 logements sociaux au croisement de la rue du général de Gaulle et du Boulevard Kennedy. Sur le reste de l'Agglomération, les communes de Saint-Clément, Gron et Paron accueilleront notamment 113 logements sociaux qui seront construits au titre du NPRU toujours par Habellis.

Amélioration de l'habitat existant

Ce programme porte aussi sur l'amélioration de la qualité de vie des résidents. En complément des démolitions et reconstructions, le renouvellement urbain consacre aussi des budgets pour rénover les logements afin d'améliorer le confort des habitants, répondre aux normes énergétiques actuelles, et renforcer l'esthétique du bâti. Les logements seront aussi concernés par les opérations de résidentialisation : redéfinition des espaces privés et publics au sein des ensembles d'habitations avec la mise en place de clôtures, de portails, ou d'autres éléments délimitant clairement l'espace résidentiel des espaces publics.

le NPRU en chiffres :

Dans le cadre du NPRU, le bailleur social Habellis investit 70 millions à Sens pour améliorer et moderniser l'offre de logements.

- Démolition de

617 logements

- Réhabilitation de

519 logements

- Résidentialisation de

839 logements

- Reconstruction de

309 logements



Hapillis : une alternative innovante pour les séniors

A l'origine, il y avait Les Charmilles, un village sénior créé en 1973 au 25 rue Colette à Sens et composé de 44 logements. En 2013, Brennus Habitat, devenu par la suite Habellis, rachète le village pour compléter son centre d'hébergement pour personnes âgées attendant, composé de 55 logements. En 2020, Habellis donne une nouvelle dimension à cet ensemble résidentiel en initiant le projet d'innovation sociale Hapillis.

Une réhabilitation ambitieuse

Tout d'abord, ces 99 logements ont fait l'objet d'une réhabilitation ambitieuse. Les travaux ont visé à améliorer l'accessibilité, à réduire la consommation énergétique, à accroître le confort

des habitations, et bien plus encore. Isolation, installation de bardage bois, menuiseries en double-vitrage, volets roulants électriques, et adaptation des pièces d'eau ont permis d'atteindre une étiquette énergétique de niveau C dans le diagnostic de performance énergétique (DPE).

Une alternative originale : l'habitat Inclusif

Hapillis se distingue en proposant une solution originale pour les séniors de Sens, offrant une alternative entre la vie collective en résidence senior et la vie à domicile isolée. Les habitants vivent ici dans des logements privés, tout en partageant les espaces communs et un projet de vie sociale à tarif abordable. Les liens sociaux

intergénérationnels avec des jeunes d'autres quartiers portés par ce projet s'inscrivent en faveur du bien-vivre ensemble.

Un projet reconnu et labellisé

Hapillis est le fruit d'une approche novatrice reconnue et labellisée. Le projet a obtenu la certification Apave HS2® en tant que «lieu de vie inclusif». Il a également été récompensé par le Fonds d'Innovation d'Action Logement Immobilier (ALINOV), qui a attribué une aide significative. Sens devient ainsi un véritable laboratoire d'expérimentation pour ce modèle novateur, qui aspire à être répliqué dans d'autres territoires.

Lutte contre l'habitat indigne : la Ville de Sens en action

Un service « hygiène et nuisances » dédié

Au cœur de cette lutte, le Service «Hygiène et Nuisance» joue un rôle central. Sa mission première est de veiller à la salubrité de l'habitat sur l'ensemble du territoire sénonais. Il accomplit cette tâche en réalisant des inspections régulières des logements et en vérifiant que les conditions minimales de sécurité et d'hygiène sont respectées. Si des anomalies sont détectées, des actions correctives sont entreprises pour remédier aux problèmes.

Ce service est également en première ligne pour répondre aux signalements des citoyens concernant des situations d'habitat indigne : non-respect du règlement sanitaire départemental, logements insalubres,

immeubles menaçant ruine, etc. Il intervient rapidement pour évaluer la situation, prendre les mesures nécessaires, et engager les procédures adéquates pour mettre fin à ces situations inacceptables.

En 2023, ses actions ont donné lieu à 4 arrêtés de mise en sécurité urgentes, 7 arrêtés pour mise en sécurité ordinaire, 3 arrêtés pour interdiction d'habiter.

Le rôle essentiel des contrôleurs de l'urbanisme

Aux côtés du Service «Hygiène et Nuisance», le Service de l'Urbanisme de la Ville de Sens joue un rôle de plus en plus central dans la protection de la qualité de l'habitat. Ce renforcement s'inscrit dans une véritable

volonté politique visant à garantir un habitat décent pour tous les résidents.

Les contrôleurs de l'urbanisme sont chargés de vérifier la conformité des travaux et le respect des autorisations accordées pour tout projet de construction ou de rénovation. Leur mission s'inscrit dans une démarche proactive visant à assurer la sécurité et la qualité de l'environnement résidentiel.

Ces professionnels travaillent en collaboration avec le Service «Hygiène et Nuisance» pour identifier les situations d'habitat indigne, repérer les logements non conformes aux normes en vigueur, et prendre des mesures appropriées.

Métiers

de la

collectivité

Portrait :

Aude Simon,
Directrice de l'Habitat
et du Renouvellement
Urbain de la Ville de Sens
et de l'Agglomération du
Grand Sénonais

Aude Simon, une femme dynamique de 38 ans, occupe la fonction de Directrice de l'Habitat et du Renouvellement Urbain de la Ville de Sens et de l'Agglomération du Grand Sénonais. Son rôle central au sein des politiques publiques vise à améliorer le cadre de vie des habitants de la ville et à renforcer l'attractivité du territoire.

Son parcours au sein de la collectivité de Sens a débuté en 2009, où elle a été chargée de l'animation des conseils de quartier, puis de la gestion urbaine de proximité et du contrat de Ville. Ces années de proximité avec la population et les associations ont façonné son expertise, lui offrant une connaissance approfondie de la ville et de ses habitants. Elle partage avec nous son expérience : « Ces 7 années ont été pleinement consacrées à améliorer le cadre de vie des habitants ».

En mars 2016, Aude Simon a relevé un nouveau défi professionnel en prenant en charge la politique de l'habitat au sein de l'Agglomération du Grand Sénonais. Elle a progressivement mis en place un service dédié à l'habitat et au renouvellement urbain composé de sept agents. « C'est une équipe dédiée à l'accompagnement des propriétaires et des locataires du parc social ou privé, actuels ou futurs habitants de Sens ». Aude explique : « La population de Sens augmente ; une projection en 2030 prévoit que la ville franchisse la barre des 30 000 habitants. L'arrivée d'une nouvelle population, c'est l'occasion de reconquérir l'habitat au sein de l'amande qui compte beaucoup d'immeuble ancien et d'améliorer significativement le cadre de vie pour rendre notre ville plus attractive ».

En collaboration étroite avec les élus du territoire et les partenaires institutionnels, Aude Simon a contribué à définir et mettre en œuvre le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Elle partage sa conviction forgée par son expérience :

« Il est essentiel de toujours considérer en priorité les besoins et les attentes des habitants et des usagers. Même lorsque nous mettons en place des politiques ambitieuses, nous devons nous rappeler que ces politiques ont un impact direct sur la vie des personnes. Le défi de la construction urbaine ne consiste pas seulement à ériger des bâtiments, mais avant tout à renforcer les liens sociaux entre les habitants ».

Aude Simon a également joué un rôle déterminant dans la définition d'une stratégie pour le logement en centre-ville, avec la construction d'un vaste programme de rénovation des logements dans le cadre du programme Action Cœur de Ville et en lien avec l'ANAH. Elle souligne le problème des logements vides à Sens en déclarant : « On n' imagine pas le nombre de logements vides existants à Sens. Nous avons le foncier disponible pour accueillir tous les nouveaux arrivants ou proposer un véritable parcours résidentiel pour les Sénonais. Le problème est lié à la vétusté et à la dégradation de ces bâtiments. Il est important de comprendre que le retour des habitants en centre-ville est une véritable opportunité pour insuffler une nouvelle dynamique et favoriser une fréquentation accrue du cœur de la ville. C'est une composante essentielle de notre stratégie visant à redynamiser le centre-ville à long terme en incitant les Sénonais à y vivre de nouveau ».



Le service en chiffres :

- 7 -
agents

Gestion d'un contingent de
- 797 -
logements sociaux

- 80 -
ménages accompagnés pour la
rénovation de leur logement

- Plus de 770 000 € -
de subventions mobilisées dans le cadre du
programme d'amélioration de l'habitat privé

- 15 -
ateliers projets en 2023 dans
le cadre du NPRU

Festival des grands parents

- à la salle des fêtes -

C'est le rendez-vous incontournable pour les grands-parents et leurs petits enfants.

Ne manquez surtout pas la première édition de ce festival qui animera les vacances de février. La salle des fêtes se transformera en une immense aire de jeux, où petits-enfants et grands-parents vivront des moments privilégiés. Jeux de société, ateliers manuels et une

multitude d'animations vous y attendent pour créer des souvenirs inoubliables.

Plus que de simples activités de vacances, profitez d'un véritable terrain de jeux intergénérationnel. Grands-parents, parents et enfants, préparez-vous à vivre des instants précieux qui créeront des souvenirs mémorables pour les années à venir !

ÉVÉNEMENTS GRATUITS

Les mardis, mercredis, jeudi, vendredis et samedi des vacances d'hiver

« Ce festival qui est une initiative de la Ville de Sens, vise à résoudre le défi de trouver des activités adaptées à la fois aux grands-parents et à leurs petits-enfants, en proposant des solutions ludiques et pratiques pour passer un bon moment ensemble. J'espère vous y voir encore plus nombreux que lors de l'opération du Cocon de Noël, salle de la Poterne ! »

Paul-Antoine de Carville,
maire de Sens



MARDIS 20 ET 27 FÉVRIER DE 14H À 17H :

JEUX DE SOCIÉTÉ

Voyagez à travers des mondes imaginaires ou défiez-vous stratégiquement, le tout en famille !



MERCREDIS 21 ET 28 FÉVRIER DE 14H À 18H :

LOTO INTERGÉNÉRATIONNEL

Laissez la chance vous sourire pour pouvoir crier « Quine ! » avec les enfants dans un loto pas comme les autres.



VENDREDIS 23 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS DE 14H À 17H :

OLYMPIADES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Ces Olympiades se dérouleront par équipes composées d'un senior et de 1 à 3 enfants. Les équipes devront participer à plusieurs ateliers comme un puissance 4-basket, un jeu de boules, une course d'orientation, un jeu de tir à l'arc, ... Sur chaque atelier ils obtiendront des morceaux de puzzle (Tangram) avec lesquels ils devront reconstituer une figurine symbolisant un sport. Deux créneaux horaires seront proposés sur chaque vendredi : de 14 à 15h30 ou de 15h30 à 17h et sera précédé d'un goûter offert en famille !



SAMEDIS 24 FÉVRIER ET 2 MARS DE 14H À 18H :

ATELIERS LEGO

Laissez libre cours à votre imagination et construisez des souvenirs durables, brique après brique. A vous de devenir le « lego master » !



JEUDI 29 FÉVRIER DE 14H À 17H :

KARAOKE BOOM

Révéléz vos talents cachés ou simplement amusez-vous en musique et en danse !

Ne laissez pas passer cette merveilleuse occasion de chaleur et de bonheur partagé. Venez vivre l'expérience et faites scintiller vos vacances de février !



Des activités calmes, tous les jours !

Participez aussi à des animations récréatives qui seront proposées durant toutes les journées du festival, incluant un coin lecture captivant pour tous les âges, des ateliers créatifs pour stimuler la créativité intergénérationnelle, du scrapbooking familial pour créer des albums de souvenirs, et une cabine photo à thèmes pour immortaliser des moments amusants.





Charles-Hervé Moreau : *le sens du service aux Sénonais*

Charles-Hervé Moreau, figure emblématique de la ville de Sens, a reçu la médaille de la Ville lors de la cérémonie des vœux à la population. Ovation publique pour un homme qui, dès son arrivée à Sens en 1988, a immédiatement marqué la ville par son engagement dans le tissu associatif. Conseiller municipal durant 25 ans, l'ancien 1er adjoint en charge des finances, est un acteur reconnu du changement et de l'innovation sur notre ville.

Reconnu pour son autorité naturelle, sa maîtrise des dossiers et son sens de la mesure, Charles-Hervé Moreau a été une source d'inspiration constante, notamment pour son successeur au poste de premier adjoint en 2020, Paul-Antoine de Carville qui, en quelques mots, a rappelé les raisons de cette reconnaissance : « Aujourd'hui, en vous remettant cette médaille de la ville, je tiens à souligner ce rôle de passeur que vous avez admirablement joué. Vous avez su lancer et mener à bien des projets d'envergure et surtout, vous avez su les confier à d'autres mains, assurant ainsi leur pérennité et leur évolution. »

Les grands chantiers d'hier et aujourd'hui

Cette gestion avisée et experte des finances de la

Ville, adossée à une collaboration efficace avec Marie-Louise Fort, a permis la réalisation des grands projets qui ont marqué le précédent mandat : la requalification des quais et la création de la place Drapès, la rénovation du marché couvert et la restauration de l'église Saint-Pregts sans oublier l'achèvement du complexe Roger Breton et la création du stade Bacary Sagna.

Un héritage qui se concrétise aujourd'hui au sein du programme de renouvellement urbain des quartiers des Champs-Plaisants et des Arènes mais aussi avec l'engagement de Sens dans le programme Action Cœur de ville. Toutefois, cet engagement dans les affaires politiques locales ne représente qu'une facette parmi tant d'autres de son dévouement envers les habitants de Sens.

Un bâtisseur associatif

Président de l'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) dans les années 1990, Charles-Hervé Moreau a notamment porté le projet de construction du lycée Saint-Etienne. En 2001, il prend la présidence de l'association Pénélope Barré qui, sous sa direction, est devenue une référence dans la région Bourgogne-Franche-Comté : c'est désormais un acteur majeur de l'insertion dans le Sénonais et la plus importante structure

du secteur de l'économie sociale et solidaire du département. Signe de cette dynamique, l'association a pu acquérir ses propres locaux, avenue de Lorrâch et y emménager en 2020.

Un engagement national

Son investissement s'étend au-delà des frontières de Sens. Au sein du Syndicat national des employeurs spécifiques d'insertion (SYNESI) dont il a occupé la présidence, Charles-Hervé Moreau a contribué à structurer l'économie sociale et solidaire en France, défendant les ateliers et chantiers d'insertion et élaborant la première convention professionnelle du secteur.

Une nouvelle page

Ce passionné de pêche sportive reste activement engagé au sein de l'association Pénélope Barre et du Lions Club dont il est membre depuis 2011. Au sein de cette association, il mène très régulièrement des actions caritatives. Cependant, après ces années d'engagement, il souhaite consacrer plus de temps à sa famille et partager des moments précieux avec sa femme Pascale, ses enfants et petits-enfants.



Les services des Urgences de Sens se modernisent !

Le 6 décembre dernier, le service des Urgences adultes du Centre Hospitalier de Sens a entamé un nouveau chapitre. En effet, avec le déménagement du service dans des nouveaux locaux flambant neufs, le service, qui connaît une activité croissante, s'est doté de nouveaux moyens pour améliorer significativement l'accueil et la prise en charge des patients mais aussi les conditions de travail des professionnels de santé.

Dans ces espaces élargis, le nombre de chambres pour l'Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) a doublé passant de 5 à 10 chambres. Cela permet d'accueillir les patients dans de bonnes conditions d'hôtellerie mais aussi de surveiller et d'assurer la sécurité d'un plus grand nombre de patients en situation instable nécessitant une surveillance. Pour le Dr Cheikh, à la tête du service des Urgences, le gain est sans précédent : « Ces nouveaux locaux améliorent considérablement les conditions de travail des professionnels tout en optimisant l'accueil et le confort des patients grâce à un circuit plus court, ainsi qu'à des salles d'attente plus nombreuses et mieux agencées. »

Un accès pratique et facilité

Ce déménagement s'accompagne d'une réorganisation visant à simplifier l'accès aux urgences. C'est désormais depuis la rue René Binet que le service des Urgences adultes est accessible. Une entrée unique extérieure est dédiée aux patients ainsi qu'un par-

king. Les professionnels tels que pompiers, ambulanciers et SAMU ont quant à eux un SAS d'entrée spécifique. Les patients et leurs proches peuvent ainsi rejoindre facilement le service, que ce soit en voiture ou à pied, grâce à une signalétique spécifique et un parcours bien balisé limitant le stress dans des situations, parfois, très anxiogènes.

Regroupement des services d'urgences

Ce déménagement marque le début d'une série de transformations prévues jusqu'en avril 2024. À terme, les services d'urgences pédiatriques et gynécologiques intégreront des locaux accolés au service des Urgences Adultes, unifiant ainsi les trois entités dans un même lieu, toujours dans l'objectif d'améliorer la prise en charge des patients et la fluidification des parcours patients.

Une démarche collective

La planification en amont du déménagement (réalisé sans interruption d'activité) et la collaboration entre les équipes des Urgences ont été déterminantes. Corinne Simon, cadre du service des Urgences adultes, met en avant l'implication de chacun pour réussir le transfert de ce service : « la préparation a débuté il y a plus d'un an en avance, en mai 2022. Une anticipation et un investissement de l'ensemble des agents hospitaliers qui, nous a permis de relever ce défi et d'offrir, désormais, un service d'Urgence amélioré sur le territoire Nord de l'Yonne ».

L'hôpital en chiffres :

51 513

passages aux urgences dont :

- 30 167 passages aux urgences adultes
- 5 490 passages aux urgences gynéco
- 15 856 passages aux urgences pédiatriques

7 408

interventions chirurgicales

1 045

accouchements

73 695

passages en imagerie médicale

Trois questions à Véronique Robin,

nouvelle Directrice Générale du Groupement Hospitalier du Territoire Yonne Nord et des Centres Hospitaliers de Sens et de Joigny.



Studio CAP PHOTO

Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de vos principales expériences ? Pourquoi avez-vous choisi de diriger l'hôpital de Sens ?

J'ai dirigé le centre hospitalier Gabriel Déplante en Haute-Savoie depuis 2018 où j'ai mené à bien des projets d'envergure tels que l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement 2020-2024, l'ouverture de consultations non programmées, l'installation d'un premier scanner pour un bassin de santé de 32.000 personnes, et le redressement financier de l'établissement. Avant cela, j'ai exercé au centre hospitalier Annecy-Genevois, où j'étais responsable de la clientèle et de la délégation médico-administrative du parcours patient, et au centre hospitalier de Saint-Julien-en-Genevois en tant que directrice des finances. J'ai également occupé le poste de directrice des finances et directrice du Pôle Logistique et Travaux au centre hospitalier de Villefranche-sur-Saône.

Le choix de Sens représente pour moi un défi stimulant, m'offrant l'opportunité de contribuer au développement d'un territoire dynamique, à la croisée des problématiques urbaines et rurales, et de répondre à des enjeux majeurs liés à l'attractivité des professionnels de santé dans un territoire en pleine expansion démographique, qui se situe au carrefour de trois grandes régions, la Bour-

gogne-Franche-Comté, le Grand-Est et l'Île de France. Par ailleurs, j'ai des attaches familiales dans le Doubs, l'Aube et Paris. A la direction de l'Hôpital de Sens je retrouve des défis stimulants, c'est un beau poste au sein d'un Hôpital d'envergure et qui a de l'ambition.

Quels sont, selon vous, les atouts et les défis du système de santé dans notre région, et comment l'hôpital de Sens se positionne-t-il face à ceux-ci ?

L'hôpital de Sens dispose de plusieurs atouts significatifs, notamment avec son équipement moderne de dernière génération que l'on trouve dans le service d'imagerie qui compte 2 IRM, 2 scanners et de l'imagerie conventionnelle. Au bloc opératoire je rappelle qu'en mai 2022, l'Hôpital a fait l'acquisition d'un robot chirurgical DA VINCI X. Plus d'un an et demi après la première opération, ce matériel de pointe tient ses promesses et offre aux patients de réels bénéfices notamment en matière de récupération grâce à une chirurgie mini invasive. Unique dans l'Yonne dans un établissement public, il est utilisé pour les chirurgies urologiques, digestives et gynécologiques....

Nous sommes en phase d'extension et de rénovation, ajoutant 11 000 m², avec un accent particulier sur le service des urgences et le département femme-mère-enfant. Nous venons d'ouvrir les nouveaux locaux des Urgences Adultes et nous sommes fiers d'accueillir les patients dans des conditions de prise en charge bien meilleures mais aussi d'offrir un outil de travail à nos soignants optimal. A terme, d'ici le printemps 2024, les 3 services des Urgences (adultes, gynécologiques et pédiatriques) seront réunis en ce lieu unique, le parcours patient s'en trouvera simplifié. De plus, nos collaborations historiques avec des hôpitaux parisiens renforcent notre capacité à offrir des soins de qualité supérieure à notre population.

Cependant, notre territoire présente des défis uniques. La disparité entre les zones urbaines et rurales crée des inégalités dans l'accès aux soins de santé. De plus, une population vieillissante nécessite des services de santé plus soutenus et davantage coordonnés. L'un de nos principaux objectifs est donc d'améliorer l'égalité d'accès aux soins pour tous les habitants du nord de l'Yonne en renforçant

notamment le dynamisme du GHT et nos collaborations avec les libéraux tant en amont de la prise en charge qu'à l'issue d'une hospitalisation. Le maillage doit être complet. On consolide ce qui existe et on développera aussi de nouvelles collaborations notamment avec le privé. L'objectif étant d'offrir à la population des filières de qualité.

Par ailleurs, la tension dans le secteur médico-soignant nous pousse à redoubler d'efforts pour attirer et fidéliser des professionnels de santé de haut niveau. L'un des défis, que nous partageons avec la ville, c'est le recrutement des médecins. L'Hôpital s'inscrit pleinement dans la dynamique territoriale enclenchée sur l'attractivité médicale.

Quels sont les principaux chantiers pour l'année 2024 que vous allez conduire ?

Aujourd'hui l'Hôpital rénove ses murs et l'ambition sera aussi de rénover l'approche managériale avec un management plus participatif. Pour 2024, notre objectif est double : consolider nos forces et travailler sur nos faiblesses. La poursuite de la modernisation des infrastructures de notre hôpital est primordiale. Nous envisageons une utilisation optimale des nouveaux espaces rénovés, en particulier pour les urgences et les soins aigus, afin d'offrir un parcours patient efficace et de qualité. En parallèle, nous devons améliorer l'accès aux soins hospitaliers des habitants du nord de l'Yonne. La finalisation du projet d'établissement du GHT Nord Yonne, incluant les hôpitaux de Sens et de Joigny, est cruciale. Elle permettra une meilleure coordination des soins sur l'ensemble du territoire. Enfin, nous allons également intensifier la coopération hospitalière avec l'hôpital d'Auxerre et le CHU de Dijon. Ce renforcement des liens vise à créer un réseau de soins plus intégré et complémentaire, indispensable pour une couverture sanitaire complète et efficace dans notre région.

Recruter des soignants est l'objectif principal, il faut savoir qu'une trentaine de postes sont à pourvoir ne serait-ce qu'en vue de l'ouverture du bâtiment Michel Russin. Il s'agira aussi de lancer les actions du PMSP, le Projet Médico-Soignant qui a été validé en 2023, les filières de soins sont à consolider ou à construire sur le GHT.

En Février, je plante des arbres !

La ville de Sens bénéficie depuis plus de 30 ans des 4 fleurs dans le cadre du label Villes et villages fleuris. Cette distinction, la plus élevée, a été renouvelée en 2021, pour une durée de 3 ans. L'année 2024 verra donc le retour du jury des Villes et Villages Fleuris. Tout au long de l'année, votre magazine municipal vous propose de suivre le service des espaces verts qui se prépare à cet examen.

Le label des Villes et Villages Fleuris

Ce label, qui récompense non seulement la qualité du fleurissement mais aussi l'engagement de la collectivité en faveur du développement durable, est un gage de reconnaissance de l'excellence environnementale de Sens.

Les critères d'évaluation couvrent plusieurs aspects essentiels, notamment la démarche globale de valorisation communale, les actions de sensibilisation auprès de la population et des acteurs impliqués, la mise en valeur du patrimoine végétal, la gestion respectueuse des ressources naturelles et de la biodiversité, les actions complémentaires pour la qualité de l'espace public, ainsi que la cohérence des aménagements paysagers. Ces critères visent à encourager les communes à prendre des mesures concrètes pour embellir leur environnement, favoriser la biodiversité, et améliorer la qualité de vie de leurs habitants et visiteurs.

104

104 nouveaux arbres sont plantés sur trois nouveaux sites

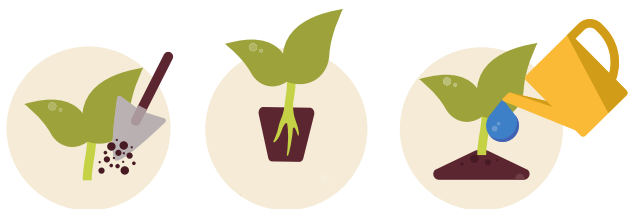
La rue Général Leclerc s'apprête à accueillir 46 arbres et 2654 arbustes, rosiers, vivaces et graminées et le quai Albert Schweitzer 8 arbres et 1006 arbustes, rosiers, vivaces, graminées. Les jardiniers de la Ville ont choisi d'opter pour des fleurs et des plantes adaptées à notre climat. Des espèces résistantes au déficit d'eau ont été choisies : platane, colpame d'Amérique, chêne pédonculé pour les arbres, oranger du Mexique pour les arbustes, rosiers paysagers, agapanthe, géranium, sauge, thym pour les vivaces. Enfin, l'aménagement s'achève au Clos-le-roi avec la plantation d'un cinquantaine d'arbres dont différents chênes, un cèdre du Liban ainsi qu'un arbre japonais que l'on appelle « arbre à caramel » : lors de la perte de ses feuilles en automne, il dégage une douce odeur de caramel et de pâtisserie sucrée !



Le saviez-vous ?

La ville est fière d'avoir renouvelé ses 4 fleurs en 2021 pour trois ans et de posséder des espaces verts emblématiques tels que le Parc du Moulin à TAN, doublement labellisé "Refuges LPO" depuis 2012 et "Jardin Remarquable" depuis 2011, cette dernière distinction ayant été renouvelée en 2023 pour cinq ans.

Planter son arbre, mode d'emploi !



Préparation de la fosse de plantation d'environ 2 m²

- Effectuer un apport de compost
- Faire attention que le collet de l'arbre ne soit pas enfoui !
- Veiller à un apport suffisant en eau – de 50 à 100 litres tous les 15 jours



Préparation de l'arbre : effectuer une taille préventive en réduisant de deux tiers les branches pour favoriser la repousse. En effet, le système racinaire est endommagé lors du prélèvement aussi, une taille stricte des branches doit être réalisée pour éviter que l'arbre s'épuise. Il faut cependant laisser la flèche de l'arbre – la branche qui domine- s'élever. C'est uniquement au bout de trois ans qu'une taille pour former l'arbre peut être effectuée, une fois le système racinaire bien développé.

Astuce en plus : L'hiver est le moment idéal pour enrichir le sol. Les jardiniers ajoutent du compost et des amendements organiques pour assurer une terre fertile, propice à la croissance saine des plantes.

Le Vélo Club du Sénonais : *un siècle de passion et de champions cyclistes*

Le Vélo Club du Sénonais est une institution dans l'univers associatif sénonais avec plus d'un siècle d'histoire. Fondé en 1906, ce club incarne la passion, l'engagement, et l'excellence sportive : de ses rangs sont issus une championne du monde, des cyclistes qui ont participé au Tour de France, et 4 féminines qui ont intégré l'équipe de France.

Aujourd'hui, le club se compose de 80 licenciés (affiliés à deux fédérations : UFOLEP et FFC). À sa tête, Bruno Soret, bénévole engagé qui a présidé par deux fois les destinées du club, d'abord de 2009 à 2019, et à nouveau depuis 2022. Ce dernier, avec sa passion contagieuse, est déterminé à injecter une nouvelle énergie au sein de l'association, notamment en visant la labellisation de l'école de vélo. « Cette reconnaissance pourrait nous apporter des moyens supplémentaires. Nous avons formé un deuxième éducateur, Olivier Cintrat, pour encadrer les jeunes jusqu'à 16 ans aux côtés de Jean-Jacques Mokris, éducateur expérimenté depuis plus de 30 ans au sein de l'école qui compte actuellement 22 jeunes dont certains déjà prometteurs, » précise le président.

Les filles au plus haut niveau

Les succès ne sont pas rares pour le Vélo Club du Sénonais. Après Lucien Pothier, le second du Tour de France 1903, licencié au Vélo-Sport Sénonais, c'est Barbara Fonseca, une cycliste talentueuse sortie de l'école de vélo, qui a participé au Tour de France avec la formation St-Michel-Auber-93 en 2022. Elle n'est pas la seule à porter haut les couleurs du club : Alexandra Droulin, Julie Posenato, et July Goupy ont elles aussi été sélectionnées en équipe de France, et Elisabeth Chevanne Brunel a été championne du monde junior sur route en 1992. Ensemble, elles ont acquis un palmarès qui témoigne de la qualité exceptionnelle des cyclistes sénonaises passées par ce club.



Les talents jeunes en devenir

Le président Soret regarde vers l'avenir avec Diane et Tiffany, deux espoirs féminins, qui pourraient être la base d'une équipe régionale compétitive dans les mois à venir. Sens, avec son riche héritage cycliste et les efforts du Vélo Club du Sénonais, se confirme comme une terre fertile pour le cyclisme. Adam Mouhsin, depuis 2 ans en sport étude à Dijon, pourrait être le nouveau représentant sénonais au plus haut niveau du cyclisme hexagonal.



Une dynastie au service de la petite reine !

Le grand-père, Eugène et le grand oncle, Edouard, de Bruno Soret était tous les deux des coureurs du vélo-club Levallois, le plus grand Club cycliste parisien en 1928. Son père, Michel, fut aussi un coureur réputé dans les années 50. Bruno Soret, après quelques années de compétition, pris la présidence, du Vélo Club du Sénonais de 2009 à fin 2019. Il est vice-président depuis 2020. La famille Soret était prédestinée à faire du vélo et à diriger des clubs cyclistes.

(Sources www.boissec.fr pour tout connaître sur l'histoire de la compétition cycliste sur Sens).

Sens et la grande histoire du vélo

Sens a longtemps été connu comme étant le théâtre d'épiques compétitions cyclistes à l'image du Trophée des grimpeurs ou la Polymultipliée*, qui s'est déroulée pendant de nombreuses années sur Sens et les routes pentues de Paron. Des légendes telles que Raymond Poulidor, Bernard Thevenet, Lucien Van Impe, et Eddy Merckx se sont affrontées sur ce terrain historique. Autre épreuve emblématique, le 18 juillet 1958, Sens a accueilli le Tour de France, lors de l'étape Dijon-Paris, récompensant le Belge Luyten lors d'un sprint intermédiaire boulevard du Mail.

* course créée en 1913 afin de promouvoir l'innovation du dérailleur

L'info +

Pour plus de renseignements : Complexe Roger Breton 1, place Etienne Dolet 89100 Sens
Contact Page Facebook
Tél : 03 86 65 98 64 / 06 73 39 11 42
Email : soret.b@wanadoo.fr

à Sens *Jeux olympiques*



Une flamme, une ville, une passion !

À l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024, la ville de Sens et l'Agglomération du Grand Sénonais se mobilisent pour célébrer l'esprit olympique. Tout au long de l'année 2024, en attendant le passage de la flamme olympique le 11 juillet prochain, nous vous donnons rendez-vous lors des nombreux événements sportifs et culturels organisés dans le cadre du projet Sens 2024. Le programme sur : <https://www.ville-sens.fr/sortir-a-sens/evenements/sens-jo-2024/>



D'Athènes 1896 jusqu'à Paris 2024 **Toute l'Histoire des J.O. en 2024 Secondes**

Mardi 5 mars à 18h30 / Théâtre Municipal de Sens

« Toute l'Histoire des J.O. en 2024 Secondes » est plus qu'un spectacle ; c'est une expérience éducative, émouvante et inspirante. C'est une célébration des valeurs qui font les Jeux Olympiques un événement si spécial et significatif. Alors, à vos marques, prêts ? Découvrez ce spectacle exceptionnel et laissez-vous transporter dans l'extraordinaire aventure de l'Olympisme !

Le spectacle dure 50 minutes mais ce sont exactement 2024 secondes, soit 33 minutes et 44 secondes, soit une année pour chaque seconde qui seront consacrées à dérouler le temps de cette Histoire des J.O.. Le public traverse à une vitesse vertigineuse les moments marquants des Jeux Olympiques, de leurs origines antiques à la prochaine édition à Paris en 2024.

Une mise en scène innovante

Oscillant intelligemment entre performance et conférence, ce spectacle mêle au jeu théâtral des projections animées. Cette approche multidimensionnelle, visitée par le fantôme de Pierre de Coubertin, le fondateur des Jeux Olympiques modernes, crée une expérience immersive qui engage le spectateur tant physiquement qu'émotionnellement.

L'art et la culture au cœur de l'olympisme

« Toute l'histoire des J.O. en 2024 secondes » va au-delà d'une simple célébration sportive. Il montre de manière ludique et émouvante que l'art et la culture jouent un rôle clé dans l'union des différentes facettes de la société et dans le rapprochement des générations. Ce spectacle retrace l'ensemble de l'histoire des Jeux Olympiques, mettant en exergue à la fois les grandes prouesses sportives et les anecdotes marquantes, ainsi que les événements historiques importants.

Un spectacle pour tous

Conçu pour être accessible à tous, à partir de 7 ans, le spectacle vise à rassembler autour des valeurs de l'olympisme. Il invite les spectateurs de tous âges à réfléchir, comprendre, et vibrer avec les athlètes de toutes les époques. C'est une invitation à célébrer l'humanité, la diversité et l'esprit de compétition saine.



A partir de 9 ans, durée : 50 minutes

Scolaire primaire : 4 €

Tout public : 10 €

Championnat de France militaire de Judo, 21 février 2024

La Délégation Militaire Départementale de l'Yonne en partenariat avec la Ville de Sens, organise au complexe Roger Breton le Championnat de France Militaire de Judo, un événement labellisé Yonne Terre de Jeux 2024. Plus de 120 compétiteurs issus des unités opérationnelles des forces armées participeront. L'événement est ouvert au public et l'entrée est gratuite.

Dès 9h, venez soutenir les forces armées en assistant à cette compétition de haut niveau.

De 14h à 16h la séance d'initiation destinée aux jeunes (centres de loisirs et Cité sports) permettra d'attendre le début des finales, à 16h, dans les différentes catégories.

La ville de Sens



lance sa chaîne WhatsApp

La ville de Sens poursuit le développement de sa présence sur les réseaux sociaux en lançant une chaîne WhatsApp. Sur ce fil, retrouvez facilement et simplement toutes les informations et actualités de votre ville. Enregistrez-les dans votre téléphone ou partagez-les à vos contacts !

La confidentialité et la protection des données sont garanties : il n'y pas de commentaires et votre numéro de téléphone ne pourra pas être vu de l'Administrateur ou des autres Followers. Pour nous rejoindre, rien de plus facile : via un lien d'invitation qui vous a été envoyé sur les autres réseaux gérés par la Ville ou en cherchant directement dans l'annuaire WhatsApp. Pour ce faire, rendez-vous dans l'onglet « Actus », cliquez sur « + », puis sur « Trouver des chaînes ». Tapez le nom de la chaîne qui vous intéresse : ville de Sens et abonnez-vous.

Retrouvez les autres réseaux sociaux de la ville :



Facebook : VilleSens



Instagram : ville_de_sens



LinkedIn : linkedin.com/company/villedesens-cags/

Abonnez-vous à la newsletter hebdomadaire pour ne manquer aucune des manifestations inscrites à l'agenda ! : <https://www.ville-sens.fr/inscription-aux-lettres-dinformatons-de-la-ville-de-sens/>

Election européenne :

vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour vous s'inscrire !

Les membres du Parlement européen sont choisis par les citoyens des États membres de l'UE lors des élections européennes, sans second tour. Les prochaines élections auront lieu les 8 et 9 juin 2024. En France, les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 3 mai 2024, soit en mairie, soit en ligne avant le 1er mai. Les citoyens européens vivant en France peuvent aussi voter aux élections européennes et municipales françaises en s'inscrivant sur les listes électorales françaises.

Pour avoir le droit de voter en France, vous devez remplir tous les critères suivants :

- Être ressortissant d'un pays de l'Union européenne
- Habiter en France
- Avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de l'élection
- Jouir de vos droits civils et politiques en France et dans son pays d'origine

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales françaises. C'est à vous d'en faire la demande.



Redémarrage des travaux

rue des Déportés et de la Résistance.

Du 29/01/2024 au 31/03/2024 la circulation et le stationnement seront interdits sur la rue des Trois Croissants entre la rue Thenard et la rue des Déportés et de la Résistance. Il en sera de même sur la rue des Déportés et de la Résistance entre la rue Montpezat et la rue Sinson. Important : le sens de circulation de la rue Montpezat sera inversé.

si on SO

Evènement *dictée géante*

11 février

de 9h à 18h au l'Amphi de Sens

Relevez le défi de la dictée géante organisée dans le cadre du passage de la flamme olympique à Sens.

Vos stylos sont-ils prêts ? Après avoir fait nos ateliers d'écriture, le moment est venu de briller à la grande dictée ! Lancez-vous dans l'aventure linguistique, guidé par le célèbre «Monsieur Dictée», Rachid Santaki. C'est une occasion unique de mettre en lumière votre maîtrise de la langue française dans une ambiance, bien que studieuse, conviviale !

Cette dictée n'est pas qu'un simple test, c'est une célébration de la langue, un voyage ludique au cœur de l'orthographe où chaque virgule compte ! Et pour que l'aventure reste gravée dans votre esprit, une correction interactive et enrichissante vous sera fournie pour ne plus reproduire de fautes.

Quant aux virtuoses de la plume, des récompenses vous attendront. Venez, participez, et que l'esprit de compétition s'allie à la convivialité pour une expérience inoubliable !

Evènement gratuit proposé par la Ville de Sens en partenariat avec France Bleu Auxerre – Dès 9 ans – Inscriptions par mail à evenement@grand-senonais.fr ou sur <https://ladicteegeante.com/> - Renseignements au 06 45 76 02 00

Salon *Le Sens de la Pub*

25 février

de 10h à 17h sous le marché couvert

Un évènement incontournable pour les amoureux du vintage, les passionnés de publicité et les collectionneurs. De quoi voyager au rythme des publicités d'époque !

Sens a le plaisir d'accueillir à nouveau le salon international « Le Sens de la Pub » pour sa troisième édition, organisé par les Radio Stolliahc en collaboration avec la ville de Sens. Un évènement immanquable qui s'inscrit désormais comme l'un des salons les plus importants de la pub ancienne en Europe.

Tout au long de la journée, de 10h à 17h, une centaine d'exposants venant de toute la France, de Belgique, d'Allemagne, du Luxembourg et d'Italie vous présenteront leurs publicités anciennes. Revivez l'âge d'or de la pub avec leurs plaques émaillées, cartons, bidons, affiches et bien d'autres objets publicitaires.

Fort du succès de l'édition précédente, « Le Sens de la Pub » s'annonce désormais comme le rendez-vous incontournable de cet hiver !

Renseignements au 03.86.95.27.27 ou par mail à stol.fm@gmail.com



Magie

*Adrien Wild : la vraie
vie d'un magicien*

10 février

à 20h30 au théâtre municipal

Après son passage au Palais des Glaces de Paris, ne manquez pas ce spectacle de magie pour petits et grands !

Le magicien Adrien Wild présente, avec un brin d'humour, un spectacle à la fois drôle et émouvant. Partez à la découverte de l'insolite et amusante vie d'un maître de l'illusions !

Pour la première fois, la femme coupée en deux sera réalisée avec des boîtes transparentes. Vivez en direct, les grandes illusions proposées dans le plus grand cabaret du monde de Patrick Sébastien.

Profitez donc d'un moment magique de convivialité et d'émotions à partager en famille !

« Vous allez voir quelque chose que vous n'avez jamais vu » – Patrick Sébastien

Avec : Adrien Wild, magicien, Amandine Schuh et Kévin Gschwind, assistants de magicien



Crédit Michel Stackler - Rebelle_Vous

expositions

• JEAN MAYODON : TERRES PRÉCIEUSES

Orangerie des Musées de Sens
Jusqu'au lundi 15 avril 2024
Découvrez l'œuvre de Jean Mayodon, un des plus grands céramistes du 20^e siècle.
Entrée libre

Renseignements et horaires sur : www.musees-sens.fr

- Visite commentée le 10 février à 15h – tarif : 5€

- « Créatures mythiques » - Atelier lectures de contes pour enfants le mercredi 28 février à 15h

• EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DU JAPON

réalisée par Gilles Venet
Découvrez le Japon autrement
Du 26 février au 02 mars 2024
Bibliothèque des Champs-Plaisants

• EVEILLER L'ESPRIT CRITIQUE, PARLONS-EN !

A l'ère du digital, du cyberharcèlement et des fausses informations, cette exposition permettra aux jeunes de développer leur esprit critique pour se poser les bonnes questions.

Jusqu'au 16 février 2024
Bibliothèque des Champs-Plaisants

Conférences

• LE POUVOIR DE L'ESPRIT : SE DÉPASSER POUR UNE MEILLEURE SANTÉ

— par Julien Schipman
Lundi 05 février à 18h30 à L'Amphi

Animations/ Evénements

• L'HEURE DU CONTE

- Histoires Arc-en-Ciel — de 2 à 5 ans
Samedi 17 février de 11h à 12h
Médiathèque Jean-Christophe Rufin
- Temps des Histoires — de 4 à 10 ans
Bibliothèque des Champs-Plaisants
- Mercredi 7 février à 15h30
- Mercredi 28 février à 14h30

• JAPAN CLUB

Mercredi 07 février de 14h à 17h
Bibliothèque des Champs-Plaisants

• LES MARMOTTINES : des histoires et comptines pour les tout-petits de 0 à 3 ans
Bibliothèque des Champs-Plaisants
- Mercredi 14 février à 10h
- Mercredi 21 février à 10h — Thématique du jeu et ludothèque

• LECTURES MUSICALES par l'ensemble Obsidienne
Bibliothèque des Champs-Plaisants
Mercredi 14 février à 15h30

• CINÉ LECTURE

Bibliothèque des Champs-Plaisants
Mercredi 14 février à 18h — public ados/adultes

• CINÉ ADOS

Bibliothèque des Champs-Plaisants
Vendredi 16 février à 18h00

• ATELIERS CRÉATIFS

Mardi 20 février
Bibliothèque des Champs-Plaisants
- De 14h à 15h — enfants
- De 15h30 à 16h30 — dès 12 ans

• ANIMA'JEUX : Rendez-vous ludiques pour Petits et Grands
Médiathèque Jean-Christophe Rufin
Vendredi 23 février de 18h à 20h
Soirée jeux vidéo et jeux de société — Gratuit

• CAFÉ LECTURE

Venez partager vos lectures.
Mercredi 28 février à 17h30 — public ados/adultes
Bibliothèque des Champs-Plaisants

Théâtre

• Mardi 6 février à 18h30 : Le cri de la girafe — à partir de 3 ans — tarif : 7€
• Jeudi 8 février à 19h : Contes et musiques de la ville des sages fous — Contes en musique — à partir de 8 ans — tarif : 10€
• Samedi 10 février à 20h30 : Adrien Wild : la vraie vie d'un magicien — Magie
• Dimanche 11 février à 16h : « Musique de Chambre » - concert du conservatoire du Grand Sénonais
• Vendredi 16 février à 20h30 : Le point-virgule fait sa tournée : de futurs talents à découvrir - Humour

La Scène

• Vendredi 9 février à 20h : « Autour du clavecin » — concert du conservatoire du Grand Sénonais
• Jeudi 15 février à 14h15 : L'artisan du son présente sa machine à sons — Spectacle — tarif scolaire : 2€, tarif tout public : 7€

Sports

• CHAMPIONNAT DE BASKET

Gymnase Dupêchez
Dimanche 11 février à 15h30
Championnat Régionale Masculine Seniors Division 3 ESPB /JS Marzy Basket

• CHAMPIONNAT DE TIR À L'ARC

Gymnase Romain Rolland
Samedi 3 et dimanche 4 février

• CHAMPIONNAT DE JUDO

Samedi 17 février, début des combats à 10h
Dojo municipal Emile Bonabot
Critérium Individuel Benjamins
Mercredi 21 et Jeudi 22 février
Complexe sportif Roger Breton
Championnat de France militaire de judo

• STAGE NATIONAL D'AÏKIDO

Dojo municipal Emile Bonabot
Samedi 24 février — de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30
Tarif journée : 20€ - Tarif demi-journée : 15€

• COMPÉTITION DE BADMINTON

Gymnase Romain Rolland
Dimanche 25 février à 10h
SOBC / AS Guerigny Urzy-Badminton
Dimanche 25 février à 14h
SOBC / BC du Val de Gray



Le magazine municipal et vous

Afin d'améliorer l'information municipale, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire.

Mieux vous connaître :

Quel est votre âge : _____

Dans quel quartier de Sens habitez-vous ?



Depuis combien de temps vivez-vous à Sens ? _____



Vous pouvez nous renvoyer le questionnaire par courrier à l'adresse suivante : Questionnaire magazine municipale, 100 rue de la République CS 70809 – 89108 SENS **ou le déposer en mairie dans un urne prévue à cet effet**



Enfin, retrouver le questionnaire en ligne sur le site Internet de la ville : www.ville-sens.fr ou scannez ce QR code.



Merci d'avance pour votre participation

L'information sur la vie locale et vous :

Quelles sont vos principales sources d'information sur la vie locale ?

- ☐ Le magazine municipal
- ☐ Les médias locaux (*L'Yonne Républicaine, L'Indépendant, France Bleu Auxerre*)
- ☐ Les réseaux sociaux
- ☐ Le bouche à oreille
- ☐ Le site internet de la ville
- ☐ La newsletter hebdomadaire de la ville
- ☐ L'application mobile « Ville de Sens »

Autre (veuillez préciser) : _____

Vous sentez-vous suffisamment informé(e) sur la vie locale ?

- ☐ Oui tout à fait
- ☐ Oui plutôt
- ☐ Non pas vraiment
- ☐ Non pas du tout

Sur quels sujets souhaiteriez-vous être mieux informés ?

- ☐ Vie des associations
- ☐ Vie institutionnelle et politique locale :
Conseils municipaux, vote du budget, présentation de politiques publiques
- ☐ Présentation des grands projets de la ville
- ☐ Temps forts de la vie culturelle, sportive, événementielle locale
- ☐ Vie économique locale :
présentation d'entreprises, portraits de commerçants, etc.
- ☐ Les travaux et perturbations en ville

Vous et le Magazine :

	Tout à fait satisfaisant	Satisfaisant	Pas vraiment satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Clarté de l'information				
Pertinence des sujets abordés				
Qualité des photographies				
Diversité des rubriques				
Mise en page et présentation				

Seriez-vous intéressé par des versions longues ou approfondies de certains articles sur le site internet de la ville ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Seriez-vous intéressé par une version dématérialisée du magazine sous la forme d'une newsletter mensuelle ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Recevez-vous ces documents à votre domicile chaque mois ?

- Le magazine municipal (publication mensuelle)
☐ Oui ☐ Non ☐ Irrégulièrement
- Le programme de la saison culturelle 2023/2024 :
☐ Oui ☐ Non
- Les programmes événementiels « Sens Givré » ou « Sens Bel été »
☐ Oui ☐ Non

Que pensez-vous des magazines Sens Bel été ou Sens Givré, qui présentent tous les événements à faire durant l'été ou l'hiver :

- ☐ Je m'en sers régulièrement car ils sont pratiques
- ☐ Je ne m'en sers pas, le magazine municipal me suffit

Expressions de la majorité et des groupes d'opposition

Lors des vœux à la population, notre équipe municipale a partagé avec vous ses ambitions pour l'avenir de notre chère ville de Sens : faciliter l'installation des familles à Sens et améliorer leur quotidien dans notre ville. Pour concrétiser cette ambition, nous avons prévu en 2024 un ensemble d'initiatives ambitieuses. Tout d'abord, nous allons œuvrer à la construction de nouvelles structures de crèches, garantissant ainsi un accueil de qualité pour nos tout-petits. De plus, nous accélérerons notre politique d'investissement dans nos écoles, assurant ainsi un environnement éducatif optimal pour nos enfants. Nous comprenons les défis que rencontrent les parents au quotidien. C'est pourquoi nous renforcerons nos structures d'accueil périscolaires et nous mettrons en place une «maison des associations» dans les Espaces culturels Savinien, offrant aux parents la

possibilité de concilier harmonieusement leur vie professionnelle et personnelle, tout en soutenant le tissu associatif local et en améliorant l'accompagnement des jeunes Sënonais. Nous continuerons également à enrichir la vie culturelle de notre ville en poursuivant la mise en œuvre d'un programme événementiel dédié aux familles et aux liens intergénérationnels. Nous sommes fiers d'annoncer la création prochaine d'un festival des Grands-Parents, qui renforcera encore davantage les liens entre les différentes générations de Sënonais. Tous ces projets peuvent sembler ambitieux, mais ils sont nécessaires au regard de notre croissance démographique et des enjeux de notre société. Nous sommes déterminés à faire de Sens la ville de toute une vie, où chacun peut s'épanouir et construire son avenir.

Expression de la majorité

Le recours à l'emprunt est une fausse bonne idée. La séance des vœux paillettes étant passée, place maintenant au débat d'orientation budgétaire, tracé qui annonce la réalisation des actions du plan de mandature. Au-delà d'un catalogue de projets plus ou moins pertinents regroupés en 6 axes, se pose le problème du financement. Une collectivité n'est pas une entreprise. A part les recettes fiscales, il est difficile d'engranger des recettes stables et pérennes au sein d'une collectivité. Les Sënonais, comme tous les Français, ont pris de plein fouet la forte inflation des produits de premières nécessités. Avoir recours à l'emprunt s'impose alors comme une évidence pour les élus de la majorité. Nous l'avons déjà signalé en 2023, emprunter considérablement n'est pas une bonne option. L'augmentation

des remboursements d'intérêts risquent de croître plus vite que la baisse des charges, entraînant indubitablement la collectivité vers un déficit de plus en plus grand. Alors comment dégager les priorités d'investissements raisonnables ? Pour connaître la nature de l'investissement à réaliser, il faut savoir qui seront les Sënonais, et quels seront leurs besoins dans les années à venir. Statistiquement la population de notre municipalité est amenée à se développer, mais qui composera notre cité ? Il est important d'avoir une projection sociologique et économique pour que Sens soit une ville équilibrée et agréable à vivre. Il faut se projeter au-delà des échéances électorales et répondre à des besoins d'intérêt général.

Groupe d'opposition Le Bon Sens

Avec l'incendie volontaire du centre social en cours de construction aux Champs Plaisants, plus de 3,5 millions d'euros ont flambé ! La facture des émeutes de l'été 2023 est salée pour les Sënonais. Au lendemain de ces exactions intolérables et, alors qu'aucun auteur n'a été appréhendé, la majorité, main dans la main avec l'extrême-gauche envisage de reconstruire une structure mixte regroupant crèche, centre social et bibliothèque. Avec l'argent des contribuables, le Maire souhaite que la ville finance à nouveau ce que des racailles ont ravagé en 1 nuit. Reconstruire

immédiatement, c'est donner raison aux casseurs et donner le signal de l'impunité aux voyous ! Aussi pour notre groupe, compte tenu des sommes à engager pour un quartier qui bénéficie déjà beaucoup d'argent public, il faut poser la question directement au Sënonais en organisant un référendum local. Ils sont les seuls à même de trancher une éventuelle reconstruction après le saccage du chantier. N'ayons pas peur de la démocratie ! Karine Bouvier Desnos – Ludovic Massard

Groupe d'opposition Rassemblement National

Le 6 janvier ont eu lieu les vœux du maire. C'est un discours éminemment politique, simple exercice d'autosatisfaction. En effet, on n'a jamais entendu un maire parler en mal de ce qu'il a fait, identifier les échecs pour s'améliorer et reconnaître que des idées positives émanent de l'opposition. D'autres façons de faire existent : on pourrait imaginer que le discours du maire prendrait seulement quelques minutes et le reste de la rencontre serait consacré à un moment festif et populaire, avec un débat citoyen. On élaborerait alors un nouveau rapport modeste au pouvoir, basé sur la participation, la transparence et l'intégrité. Car comme le dit Jo Spiegel, ancien maire de Kingersheim :

« Un maire n'est pas propriétaire de sa commune mais tributaire du bien commun du territoire et de son avenir. Nous ne sommes pas propriétaires de ce que nous faisons, nous mettons à disposition du public ce que nous avons co-construit avec les habitants. » À Sens, l'objectif annoncé par le maire est de faire venir de jeunes familles pour régénérer la ville et sa natalité en berne. Sa majorité a mené la politique de la ville durant plus de 16 ans. On peut se questionner sur l'efficacité des mesures mises en place.

Groupe d'opposition Sens Ecologie et Solidarité

Les membres du conseil municipal

Les conseillers DE LA MAJORITÉ

PAUL-ANTOINE DE CARVILLE
Maire

CLARISSE QUENTIN
1^{er} adjoint au maire, délégué aux finances, à l'attractivité commerciale et artisanale, vice-présidente de l'Agglomération en charge du développement économique, emploi et formation

JEAN-PIERRE CROST
2^e adjoint au maire, délégué aux politiques relatives au logement et à l'habitat

GHISLAINE PIEUX
3^e adjoint au maire, délégué à la santé et aux solidarités

AMINE HIRIDJEE
4^e adjoint au maire, délégué aux enjeux écologiques et cadre de vie, conseiller communautaire spécial en charge des transversalités environnementales.

LAURENCE ETHUIN-COFFINET
5^e adjoint au maire, déléguée au patrimoine historique et au rayonnement du territoire, conseiller communautaire délégué à l'enseignement supérieur et professionnel

ROMAIN CROCCO
6^e adjoint au maire, délégué au sport, à la jeunesse et à la vie culturelle

NICOLE LANGEL
7^e adjoint au maire, délégué aux ressources humaines, aux affaires générales et à la commande publique, conseiller communautaire délégué aux ressources humaines et financières et stratégies de mutualisation des services

CELESTIN N'GOMA
8^e adjoint au maire, délégué à la ville numérique, à la vie associative, modernisation de l'action publique et au dialogue citoyen

PASCALE LARCHE
9^e adjoint au maire, délégué à l'éducation, la famille et la petite enfance

MICHEL GRASS
10^e adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et aux grands projets, vice-président de l'Agglomération du patrimoine et pacte fiscal et financier

GERARD BRUNIN
conseiller municipal délégué à la gestion patrimoniale

NICOLAS PICHARD
conseiller municipal délégué aux anciens combattants, au devoir de mémoire et aux actions civiques

MURIELLE BLIN
conseiller municipal délégué à la politique de la ville

JEAN-PIERRE BOTARD
conseiller municipal délégué à la qualité de l'espace public

JIMMY BONNABEAU
conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la communication digitale

ALINE ROSE KPAKPA
Conseiller délégué aux liens intergénérationnels et des politiques dédiées aux aînés

Véronique Frantz, Mathilde Hérouart
Boniface Fomo, Sandrine Imbert
Daniel Tellier, Josiane Sarrazin
Cyril Riquez, Valérie Gallet
Annie Petit, Olivier Beck

Les conseillers DE L' OPPOSITION

Laurent Moinet
Alexandra Lenain
Véronique Carrère

Mehdi Khan (ni)
Mathieu Bittoun
Delphine Henry

Ludovic Massard
Karine Bouvier Desnos

Permanences des élus

• **Permanence du maire**
uniquement sur rendez-vous le jeudi de 9h à 11h à l'Hôtel de Ville de Sens - Prise de rdv au 03 86 95 67 00

• **Permanence de Célestin N'Goma** (sans rdv)
- au centre social des Champs-Plaisants et au centre social des Chaillots
- au Parc du Moulin à Tan, salle de réunion
- à l'Hôtel de Ville
Information sur les permanences au 03 86 95 67 00

• **Permanence de Clarisse Quentin**
le mardi de 9h à 11h sur rdv au 03.86.95.67.00

• **Permanence d'Amine Hiridjee**
sur rdv au 03.86.95.67.00

Prochain conseil municipal

lundi 18 mars 2024 à 18h30



CÉRÉMONIE DE VŒUX À LA POPULATION

La cérémonie des vœux à la population, tenue dans les Grands salons de l'Hôtel de Ville, a rassemblé des centaines de personnes de toutes générations. Des salles combles qui montrent l'attachement des Sénonais et Sénonaises à ce traditionnel rendez-vous avec la municipalité. L'intégralité de la cérémonie est visible sur la chaîne Youtube de la Ville.

retour



LES SERVICES À PIED D'ŒUVRE

Les agents du service voirie ont été mobilisés, parfois jusqu'à tard dans la nuit, pour sécuriser les routes de la Ville avec des saieuses lors des intempéries de janvier.



LES JO SUR LA SCÈNE

Le Théâtre Municipal a présenté «Nos Meilleurs Jeux», une mise en scène de Didier Weill évoquant des souvenirs marquants des Sénonais liés aux Jeux Olympiques.



GRANDE MUSIQUE DANS LES GRANDS SALONS

Les Grands salons de l'Hôtel de Ville ont accueilli deux concerts de l'An Neuf, organisés par l'Orchestre d'Harmonie du Grand Sénonais. Eric Lacrouts, violon solo de l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, a marqué de sa présence ces deux concerts exceptionnels qui ont affiché complet.



CENT ANS AU NOUVEL AN !

Gabrielle Chaumerger a célébré son 100ème anniversaire le 1er janvier 2024. À cette occasion, elle a reçu la visite du maire de Sens, Paul Antoine de Carville, et de Ghislaine Pieux, adjointe au maire.

en images



SAINTE-GENEVIÈVE ACCUEILLIE DANS LES GRANDS SALONS

En accueillant dans les Grands salons, la cérémonie de la Sainte-Genève - patronne des gendarmes - la ville a souhaité honorer le dévouement des hommes et femmes de la gendarmerie de Sens ainsi que celui de leur famille.



ZEN ET DÉTOX POUR COMMENCER L'ANNÉE

La salle du Jubé au sein des Musées de Sens s'est transformée en espace de danse, marquant le début de la programmation «Zen à Sens». Cette initiative, axée sur le bien-être pour débiter l'année, a rencontré un succès considérable.

FESTIVAL

DES GRANDS PARENTS

PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER

JEUX DE SOCIÉTÉ LOTO

ATELIERS LÉGO® OLYMPIADES

KARAOKÉ BOOM



SENS
GLOIRE

SALLE DES FÊTES DE SENS,
RUE RENÉ BINET

INFORMATIONS, PROGRAMME EN
PAGE 10 DE CE MAGAZINE

àsens

Festivités !

www.ville-sens.fr

